Greffe
du Tribunal de Commerce de
Roubaix-Tourcoing
51, Rue du Capitaine Aubert
BP 30099
59052 ROUBAIX CEDEX 01

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

SACO DIRAMODE
rue du Duremont
Zone Industrielle
59960 NEUVILLE EN FERRAIN

Dépôt effectué par :

SACO DIRAMODE
rue du Duremont
Zone Industrielle
59960 NEUVILLE EN FERRAIN

Numéro RCS : Roubaix-Tourcoing B 301 571 931 <3853/1974B20085>

Pièces déposées le 07/07/2008 Numéro : 2803586
Procès-verbal du Conseil d'Administration du 22/04/2008 - Changement d'Administrateur

Le Greffier associé, J. SOINNE

DIRAMODE
Société Anonyme au capital de 752.371,50 Euros
Siège social : ZI, rue du Duremont (59960) NEUVILLE EN FERRAIN
RCS Roubaix-Tourcoing B 301 571 931

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 AVRIL 2008

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

EXTRAIT

Le 22 avril 2008, à 16 heures

Les Administrateurs de la Société se sont réunis en Conseil d'Administration, 2, Place de la Gare à LA MADELEINE (59110), sur la convocation de leur Président.

Sont présents :

- Monsieur Antoine MAYAUD, Président
- Madame Séverine TAPIE, Administrateur
- Monsieur Gauthier WATRELOT, Administrateur
- Madame Anne FASCELLA, Déléguée du Comité d'Entreprise
- Monsieur Guy BOUQUET, Délégué du Comité d'Entreprise
- Monsieur Nabyl DENFER, Délégué du Comité d'Entreprise
- Monsieur Claude LEPOUTRE représentant la Société KPMG SA, Commissaire aux Comptes
- Madame Fabienne DEGRAVE, représentante de la Société ERNST & YOUNG, Commissaire aux Comptes

Sont absents excusés :

- Madame Perrine LECLERCQ, Administrateur
- Monsieur Michel ABALLEA, Administrateur
- Monsieur Fabrice KEDYNDT, Délégué du Comité d'Entreprise

Assistent également à la réunion : Monsieur Jehan PEAN DE PONFILLY, ainsi que Madame Catherine GALLAIS et Monsieur Marcel DI GIACOMO.

Monsieur Antoine MAYAUD préside la séance.

Monsieur Marcel DI GIACOMO est désigné comme secrétaire de la réunion.

Le Président constate que plus de la moitié des Administrateurs étant effectivement présents le Conseil peut valablement délibérer.

Il déclare en conséquence la séance ouverte.

Il propose au Conseil de passer à l'étude des points à l'ordre du jour.

.....

III - COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR EN REMPLACEMENT D'UN ADMINISTRATEUR DEMISSIONNAIRE

Le Président informe les membres du Conseil que Monsieur Michel ABALLEA, appelé à d'autres fonctions, a présenté la démission de ses fonctions d'Administrateur.

Il indique au Conseil que le nombre des Administrateurs restant en fonction étant supérieur au minimum légal, le Conseil a la faculté, conformément aux dispositions de l'article L. 225-24 du Code de Commerce et à l'article 15 des statuts, de procéder à une nomination provisoire.

Il propose donc que Monsieur Jean PEHAN DE PONFILLY soit coopté par le Conseil.

Le Conseil, à l'unanimité, coopte en qualité de nouvel Administrateur, Monsieur Jehan PEAN de PONFILLY pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Michel ABALLEA, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice devant être clos le 31 décembre 2008.

.....

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus délibéré à l'unanimité il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur.

CERTIFIÉ CONFORME